

ARRETE DE COMPOSITION DE JURY

pour l'admission dans les formations de médecine, odontologie, maïeutique et masso-kinésithérapie

Session 2024

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L.631-1 et suivants et R.631-1 et suivants ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;

Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;

Vu les propositions de désignation des doyens et directeurs des unités de formation et de recherche ;

Arrête :

Article 1er : Le jury pour l'admission en deuxième ou troisième année de premier cycle des formations de médecine, d'odontologie et de maïeutique et en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute, au titre de l'année universitaire 2023/2024 est composé comme suit :

Médecin chef des services Luc AIGLE	École de Santé des Armées	Personnalité qualifiée extérieure
Médecin Général Sylvain AUSSET	École de Santé des Armées	Personnalité qualifiée extérieure
Mme Isabelle BONNIN	École Maïeutique Lyon	Enseignante UCBL (représentant la Maïeutique)
Pr Virginie DESESTRET	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de médecine et de Maïeutique Lyon Sud	Enseignante UCBL (représentant la Médecine)
Pr Corinne DUPONT	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de médecine et de Maïeutique Lyon Sud	Enseignante UCBL (représentant la Maïeutique)
Pr Caroline FROMENT	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de Médecine Lyon Est	Enseignant UCBL (représentant la Médecine)
Mme Marion GIRER	Université Jean Moulin Lyon 3, Faculté de Droit	Enseignante d'une autre discipline que celles de santé
Pr Jonathan LOPEZ	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de Médecine Lyon Est	Enseignant UCBL (représentant la Médecine)

Pr Jean-Christophe MAURIN	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté d'Odontologie	Président du jury (Enseignant UCBL représentant l'Odontologie)
Pr Philippe PAPAREL	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de médecine Lyon Sud	Enseignant UCBL (représentant la Médecine)
Mme Myriam PERONNET	Université Claude Bernard Lyon 1	Enseignante d'une autre discipline que celles de santé
Mr Charles QUESADA	Université Claude Bernard Lyon 1, Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation	Masseur kinésithérapeute DE Enseignant représentant la Masso-Kinésithérapie
Pr Gilles RODE	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de Médecine Lyon Est	Enseignant UCBL (représentant la Médecine)
Pr Sabine ROMAN	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de Médecine Lyon Est	Enseignant UCBL (représentant la Médecine)
Dr Fabien SUBTIL	Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de médecine Lyon Sud	Enseignant UCBL (représentant la Médecine)
Pr Cyril VILLAT	Université Claude Bernard Lyon 1, faculté d'odontologie	Enseignant UCBL (représentant l'Odontologie)

Article 2 : Les directeurs et doyens des unités de formation et de recherche sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié par tout moyen susceptible d'en assurer la plus large diffusion et transmis à M. le Recteur de l'académie de Lyon, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, chancelier des universités.

Fait à Villeurbanne le 18/04/2024

Le président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1

Frédéric FLEURY